



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Relations entre le Parlement et le Gouvernement

Question écrite n° 65397

#### Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à M le ministre des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement, de bien vouloir lui confirmer que tout projet de loi déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale, s'il n'a pas encore fait l'objet d'une lecture, est frappé de caducité lors de l'ouverture d'une nouvelle législature.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Les projets de loi déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale et n'ayant pas fait l'objet d'au moins une lecture par le Sénat sont effectivement frappés de caducité lors de l'ouverture d'une nouvelle législature.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bourg-Broc Bruno](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65397

**Rubrique :** Parlement

**Ministère interrogé :** relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement

**Ministère attributaire :** relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 décembre 1992, page 5616